



# ESR ARPAJON TENNIS DE TABLE

## Dossier d'adhésion Saison 2023 / 2024

### LE CLUB

#### La section ESR ARPAJON Tennis de Table :

Président : Patrick JOLY

trésorier : Didier HOUDOUIN

Secrétaire : Didier BASCOUL

Correspondants : Manuel CALENDREAU, Jean-Luc LAFRAGETTE

Site Web : <https://arpajontennisdetable.wordpress.com>

Email : [arpajontennisdetable@gmail.com](mailto:arpajontennisdetable@gmail.com)

La salle : Centre sportif Marcel Duhamel - Rue Marcel Duhamel. (Rue Jules Lemoine en face de La Poste, puis 1ère à droite)

### PLANNING DES ENTRAÎNEMENTS

#### JEUNES :

Séances dirigées par Yvan SINGUIN (entraîneur diplômé mis à disposition par le Comité Départemental du tennis de table de l'Essonne)

**Mercredi - de 13h15 à 14h45**

**Vendredi - de 18h00 à 19h30**

Les compétitions par équipes de jeunes ont généralement lieu le samedi après-midi. Les compétitions individuelles comme le Critérium Fédéral ont lieu 4 samedi par an dès le matin. Voir calendrier prévisionnel joint au dossier d'adhésion.

#### ADULTES :

**Lundi - de 20h00 à 23h30** - Entraînement libre et compétition

**Mardi - de 20h00 à 23h30** - Entraînement libre et débutants

**Mercredi - de 20h00 à 23h30** - Entraînement libre et compétition

Ces créneaux d'entraînement peuvent être ouverts aux jeunes non débutants (pratiquant confirmé souhaité), sous leur propre responsabilité et celle de leurs parents.

Les compétitions par équipes comme le Championnat départemental, le Championnat de Paris ont lieu le vendredi soir de 20h00 à 24h00 et plus.. Les compétitions individuelles comme le Critérium Fédéral ont lieu 4 dimanche par an dès le matin. Voir calendrier prévisionnel joint au dossier d'adhésion.

### ADHÉSION

**Fiche d'inscription n°1 et n°2** complétées et signées par l'adhérent ou son représentant légal,

**Bordereau de demande de licence FFTT n° 23-2** dûment complété, daté et signé,

**Un certificat médical** (avec la mention "tennis de table en compétition" même si l'adhérent n'est pas destiné à en faire) de moins d'un an au moment de l'adhésion.

Les licenciés adultes des 2 saisons 2021/2022 et 2022/2023 ont la possibilité de répondre au questionnaire de santé pour majeur FFTT n° 23-10-1 si le certificat médical fourni a moins de 3 ans.

Les licenciés mineurs doivent répondre au questionnaire de santé pour mineur FFTT n° 23-10-2

Si vous répondez "oui" à une seule des questions, la fourniture d'un nouveau certificat médical est obligatoire.

**Le règlement de la cotisation** par chèque ou espèces (possibilité d'effectuer jusqu'à trois chèques à l'ordre de "ESR ARPAJON Tennis de Table", pour encaissement en octobre, novembre et décembre).

**Dépôt de votre dossier** aux horaires d'ouverture de la salle lors des entraînements.

**Les licenciés souhaitant participer aux compétitions** doivent impérativement transmettre leur dossier complet, y compris le règlement de la cotisation, au plus tard le mercredi 14 septembre 2023 (limite inscription au Critérium Fédéral fixée au 15 septembre 2023),

**à conserver** : La partie haute de l'auto-questionnaire de santé, le calendrier des compétitions.

### MATÉRIEL

MAILLOT ( <i>port obligatoire pour la compétition</i> ) taille 8 - 10 - 12 - 14 - 16 ans / XS - S - M - L - XL - 2XL - 3XL .....	25,00 €
SHORT taille 8 - 10 - 12 - 14 - 16 ans / XS - S - M - L - XL - 2XL - 3XL .....	15,00 €
Raquette initiation .....	28,00 €
Housse de raquette .....	10,00 €

S'adresser aux membres du Bureau pour toute commande ou autres renseignements.